

## ATH

## Chaleurs : les horaires adaptés

**Qui dit météo exceptionnelle, dit horaires adaptés.** C'est notamment le cas pour le personnel ouvrier de la commune.

**A**u vu des conditions météorologiques exceptionnelles, certains services communaux ont dû adapter leurs horaires de travail. C'est le cas entre autres pour l'ensemble du personnel ouvrier. « Notre personnel des services technique, bâtiment et des espaces verts notamment prennent leur service plus tôt, explique Cédric Minet, responsable du service Espaces verts. Ils commencent à 6 h pour terminer leur journée à 14 h 30. Cette mesure a été prise dès que l'on a annoncé des conditions caniculaires. »

La mesure est exceptionnelle en



Le personnel ouvrier débute désormais sa journée à 6h du matin. Cet horaire devrait durer jusqu'à la baisse des températures.

cette période de l'année. « Il est vrai que d'habitude, nous adaptons nos horaires plutôt dans le courant des mois de juillet et d'août, mais ce mois de juin est tout à fait exceptionnel. » Ce changement pourrait se prolonger. « Cela va en effet dépendre de la météo. Si la semaine prochaine, les températures baissent alors nous reviendront à la normal. Sinon, nous continuerons à nous adapter. »

Toutefois, cette mesure n'est prise que lorsque les fortes chaleurs perdurent dans le temps. « Bien sûr, si l'on annonce un seul jour de chaleur la semaine prochaine, alors nous garderons nos horaires traditionnels. »

Attention, le ramassage des immondices a également été avancé. Les premiers passages débutent désormais à 5h du matin. ■ P.F

## ATH

## Grippe aviaire : mesures à prendre

**L**e virus de la grippe aviaire a été constaté le 16 juin dernier sur des oiseaux d'un détenteur amateur athois, c'est ce qu'a indiqué le service environnement de la ville dans un communiqué publié sur son site internet.

Une zone tampon de 3 km a été délimitée autour du foyer et les habitants les plus proches du foyer de contamination sont invités à respecter les mesures suivantes :

– Tous les transports de volailles, d'oiseaux et d'œufs à couver sont interdits.

– Les volailles et autres oiseaux

captifs doivent être nourris et abreuvés à l'intérieur.

– Chaque détenteur de volailles ou d'autres oiseaux captifs doit, dans les 72 heures, envoyer au service environnement de la Ville d'Ath ([environnement@ath.be](mailto:environnement@ath.be)) un inventaire précisant le nombre et le type de volailles/oiseaux qu'il détient. Le modèle d'inventaire peut être téléchargé sur le site de la ville ([www.ath.be](http://www.ath.be)).

Le service environnement tient à préciser que la viande et les œufs de volailles sont tout à fait sains et peuvent être consommés en toute sécurité. ■

## FRASNES/ANVAING

## Ramassage des immondices avancé

**C**ompte tenu des fortes chaleurs que le pays connaît actuellement, la Commune de Frasnes-lez-Anvaing a décidé de faire procéder à l'enlèvement des immondices une heure plus tôt. Le service débutera donc à 7 heures au lieu de 8 heures. La

Commune demande dès lors aux Frasnais et aux Frasnaises de tenir compte de ce changement au moment de sortir les sacs-poubelle.

Cette mesure sera effective au minimum pour toute cette semaine. ■

## TOURNAI

## Deux dealers interpellés en flagrant délit

**L**e Service d'enquête et de recherches de la police de la zone du Tournaisis a opéré, mardi après-midi, une visite domiciliaire dans une habitation de la place Saint-Pierre, dans le cadre d'une enquête préalable ouverte depuis quelque temps à la suite de mouvements

suspects.

Les forces de l'ordre ont mis la main sur deux revendeurs qui étaient en possession de diverses quantités de cocaïne et d'héroïne.

Les deux suspects, deux hommes, dont un de nationalité française, ont été déferés en fin d'après-midi devant

un juge d'instruction de l'arrondissement judiciaire de Tournai-Mons.

« Le parquet de Tournai a requis à leur encontre un mandat d'arrêt pour importation, détention, offre et vente de produits stupéfiants. Les auteurs ont été appréhendés en flagrant délit d'infraction

à la loi sur les stupéfiants. Cependant, l'opération était commanditée dans le cadre d'une enquête menée depuis quelque temps. Nous en saurons plus dans les jours qui viennent », indiquait en fin d'après-midi Roland Heccq, substitut du procureur du roi de Tournai. ■

## LEUZE-EN-HAINAUT

## Hervé Cornillie conduira bien la liste libérale

**C'**était un secret de Polichinelle mais c'est désormais officiel.

L'actuel Premier échevin Hervé Cornillie conduira bien la liste libérale en vue des échéances électorales de 2018. Le candidat aura pour mission, aux côtés de l'échevine Béatrice Fontaine, d'imprimer le renouveau d'un parti qui doit se reconstruire après le retrait de Willy Hourez et le décès inopiné de Jean-Pol Renard. Sans compter qu'une autre figure importante du MR, l'ancien bourgmestre Lucien Rawart, hésite fortement à se représenter.

« Les instances du Mouvement Réformation ont mis l'accent sur le renouveau des effectifs, en veillant à assurer la transition entre l'expérience et

le rajeunissement des listes, avec audace et détermination, précise le parti dans un communiqué. Avec le président Pierre Lequenne et l'ensemble des membres du bureau, Hervé Cornillie et Béatrice Fontaine, qui emmèneront la liste pour les prochaines communales, travailleront à présenter une liste forte portant sur un véritable projet dont Leuze a plus que jamais besoin. »

Même si les libéraux sont au pouvoir avec le groupe Idées, le changement est ouvertement évoqué. Qui s'en étonnera au vu du climat peu serein qui a régné au sein du collège ces dernières années.

La motion de méfiance lancée par le MR et le PS pour renvoyer les troupes du bourgmestre dans l'opposition est encore dans



Le premier échevin mènera la danse aux côtés de Béatrice Fontaine.

toutes les têtes. « Le changement s'exprimera notamment à travers l'implication citoyenne et la gouvernance, l'amélioration du cadre de vie, singulièrement la pro-

preté, et une stricte maîtrise des finances publiques afin de pérenniser les services à la population », explique Pierre Lequenne. ■

P.-I.C.

## Avis de décès

ANTOING

On nous prie d'annoncer le décès de

**Madame  
Jeanne TOURNOIS**  
veuve de Maurice RICHARD

née à Antoing le 1<sup>er</sup> février 1921 et décédée à Tournai le 16 juin 2017.

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

Que tous ceux qui l'ont accompagnée soient remerciés.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

40-270986-1  
funérailles GAURAIN www.desablens.be  
desablens TOURNAI ANTOING 069 54 64 22

BELŒIL

Monsieur Bernard STIERS et sa compagne Patricia, Monsieur Benoît STIERS, Madame Jacqueline STIERS et son compagnon Laurent,

Justine et Kevin, Priscilla, Pauline, Jérémy,

ses enfants;

ses petits-enfants;

Thiméo et Loan, ses arrière-petits-fils;

Ses sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces

Ainsi que les familles apparentées

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Jeannine DENIS**

veuve de Monsieur Louis STIERS

née à Belœil le 26 octobre 1938 et décédée à Ath le 20 juin 2017.

Les funérailles religieuses, suivies de l'inhumation au cimetière, seront célébrées ce samedi 24 juin 2017 à 9 heures 30 en l'église Saint-Pierre de Belœil.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Dans l'attente des funérailles, Jeannine repose au funérarium Jérôme MIROIR-SURQUIN à Belœil, où un dernier hommage peut lui être rendu ce jeudi 22 juin 2017 de 17 heures 30 à 19 heures.

40-27118-1  
P.F. Jérôme Miroir POMMEREUZ BELŒIL - SIRAUT 065 62 03 91